



CAB/RT/2018

N° 08-2018
Décembre 2018



PREFET
ADMINISTRATEUR
SUPERIEUR,
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES
WALLIS ET FUTUNA

La lettre d'information de l'Et@t et du Territoire des îles Wallis et Futuna



Signature d'un accord cadre avec la Banque des Territoires



Arbre de Noël ADSUP 2018



8ème atelier régional de l'UFFO à Wallis

Ce document peut être téléchargé sur le site internet : <http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr/Publications/La-lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-des-iles-Wallis-et-Futuna/2018/Décembre-2018>

**LA LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ETAT
ET DU TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA- 31/12/2018**

N° 08-2018
Décembre 2018

8ème atelier régional de l'UFFO à Wallis

Une délégation de l'Union des Femmes Francophones de l'Océanie (UFFO) du Pacifique a été reçue par le Préfet, Jean-Francis TREFFEL, le lundi 03 décembre en fin de journée à l'Administration supérieure.

Cette délégation composée de plus d'une vingtaine de femmes; 14 femmes venues de la Nouvelle-Calédonie, 4 femmes de la Polynésie française et 5 femmes de Wallis et Futuna ont été accueillies par l'Association de l'UFFO, présidée par Madame Savelina TUIFUA.

L'ouverture officielle du 08ème atelier régional a eu lieu ce mardi 04 décembre au Fale de la grande chefferie situé au Sagato Soane.

Ce 8ème atelier se tiendra toute la semaine, du 03 au 07 décembre 2018 et aura pour thème "L'Émancipation des femmes dans les sociétés océaniques".



Épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB) 2018 à Wallis

Le lundi 10 décembre 2018, le Préfet, Jean-Francis TREFFEL, Administrateur Supérieur du territoire des îles Wallis et Futuna s'est rendu au collège de Mata'otama à Malae pour l'ouverture des épreuves du diplôme national du brevet (DNB).

En présence du Vice-recteur, Thierry DENOYELLE et la cheffe du service des examens et concours du vice-rectorat, Madame Siakuvasa TALAHA.

Monsieur le Préfet a ouvert les sujets de la première épreuve de cette session 2018.

Un moment très attendu par les 232 candidats du territoire pour évaluer leurs connaissances et leurs compétences acquises en fin de collège.

Les élèves ont beaucoup apprécié la présence de Monsieur le Préfet et ses encouragements en direct pour la passation des épreuves et l'obtention de leur premier diplôme.

Les résultats ont été connus le mardi 18 décembre 2018.



**Réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales_
Circonscriptions de Wallis et Futuna**

Les chefs des Circonscriptions d'UVEA, de SIGAVE et d'ALO informent la population de Wallis et Futuna que la loi du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (R.E.U.) dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.).

Cette réforme, conduite par le ministère de l'intérieur, entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du R.E.U. qui les centralisera et en améliorera la fiabilité.

Les listes électorales seront établies par Circonscriptions, et non plus par bureaux de vote. Ces nouvelles modalités nécessitent la renumérotation de l'ensemble des électeurs dans leur bureau de vote et donc l'édition d'une nouvelle carte électorale pour 2019.

Cette réforme facilite avant tout l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant un scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant ce dernier.

A titre dérogatoire pour 2019, les inscriptions pour les élections européennes du 26 mai 2019 seront reçues dans l'une des trois Circonscriptions jusqu'au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera donc assurée dans les Circonscriptions le samedi 30 mars 2019 pendant au moins deux heures.

Pour les scrutins organisés à compter du 2 janvier 2020, les inscriptions seront ensuite reçues jusqu'au sixième vendredi précédent chaque scrutin.

La possibilité, prévue par l'article L 30 du code électoral, pour certaines catégories de personnes de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 10ème jour précédent un scrutin est maintenue (fonctionnaires nouvellement mutés, militaires renvoyés dans leurs foyers, personnes changeant de domicile pour raisons professionnelles, jeunes atteignant la majorité après la clôture des délais d'inscription, qui n'auraient pas été recensés et donc inscrits d'office par l'I.N.S.E.E., Français ayant récemment acquis la nationalité ou retrouvé l'exercice du droit de vote dont ils auraient été privés par une décision judiciaire).

Les chefs de Circonscriptions à Wallis et Futuna se voient en outre transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscriptions et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôle créées par la loi. Le rôle de ces commissions sera d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du chef de Circonscription et de contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24ème et le 21ème jour avant chaque scrutin ou, en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.

Pour une demande d'inscription, les pièces à fournir restent les suivantes :

copie d'une pièce d'identité en cours de validité (Passeport ou Carte Nationale d'Identité) ; justificatif de domicile récent (facture d'électricité, d'eau ou de téléphone).

Dans tous les cas, les inscriptions seront reçues dans les trois Circonscriptions d'Uvea, de Sigave et d'Alo jusqu'au 30 mars 2019, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30, ainsi que le samedi 30 mars uniquement de 8h00 à 12h00.

□ Tous renseignements complémentaires souhaitables sont disponibles soit auprès des bureaux des élections des trois Circonscriptions du territoire (tél. : 72.16.41 pour Uvea et 72.38.05 pour Futuna), soit sur le site internet de l'administration supérieure, rubrique « démarches administratives », puis « inscription sur les listes électorales ». Vous pourrez notamment y télécharger les principaux formulaires nécessaires à votre inscription.

- N'OUBLIEZ PAS, VOTER EST UN DEVOIR CIVIQUE

Signature d'un accord cadre avec la Banque des Territoires

Le mardi 18 décembre vers 17h30, un accord cadre a été signé entre l'État représenté par le Préfet Jean-Francis TREFFEL et le secrétaire-général Christophe LOTIGIE, le Territoire représenté par le Président de l'Assemblée territoriale, David VERGE et la Banque des territoires représenté par Dominique MIRADA, Directeur régional Outre-mer de la Caisse des dépôts

La Banque des Territoires souhaite apporter son soutien aux grandes priorités identifiées par le Territoire. L'Accord-Cadre entre le Territoire et la Banque des Territoires, permettra de bénéficier de son appui méthodologique, de son expertise et d'une offre diversifiée de financement pour des projets et pour les acteurs du territoire.

Cet accord cadre est la première pierre d'un partenariat plus important et d'un financement de projets locaux.

La signature de cet accord, qui donnera lieu à une convention pluriannuelle de partenariat, contribuera sans nul doute à créer l'environnement favorable au développement des îles Wallis et Futuna. En effet, les actions qui seront menées auront pour priorités de protéger l'environnement et la biodiversité, d'améliorer et de protéger le cadre de vie ainsi que de trouver des solutions adaptées afin de freiner le dépeuplement et d'améliorer la structuration de l'économie et en particulier de l'emploi.

Avec la signature de l'accord-cadre, débute maintenant tout le travail de traduction opérationnelle de nos priorités en actions. Celles-ci feront l'objet de conventions opérationnelles déclinant les modalités d'appui de la Banque des Territoires. Certaines actions illustrent d'ores et déjà la richesse de cette collaboration, comme la création d'un centre d'affaires et d'une pépinière d'entreprises liant le Territoire, la CCIMA et la Banque des Territoires.



Les nouvelles dates de rotation du Southern Pearl et du Capitaine Wallis entre Wallis et Futuna-2018

La dernière rotation de l'année du navire « Southern Pearl » a eu lieu à Wallis le 13 décembre dernier pour une arrivée à Futuna le 15 décembre 2018.



Pour faire face au retard et au cumul des arrivages de conteneurs à Suva, la compagnie maritime PDL a décidé d'envoyer le navire « Capitaine Wallis » à Wallis et à Futuna avant les fêtes de fin d'année.

Le navire « Capitaine Wallis » avait accosté au quai de Mata-Utu-Wallis le 20 décembre 2018 pour une arrivée au quai de Leava- Futuna le 22 décembre 2018.

A l'approche des fêtes de fin d'année, il a été conseillé d'anticiper au maximum les commandes et les envois de marchandise vers l'île de Futuna lors de ces deux rotations.

Les habitants ont été invités à faire le nécessaire soit auprès du service des postes et télécommunications, ou des transitaires ainsi que des agences maritimes, pour se faire livrer à temps !

Escales de la Glorieuse à Wallis et Futuna

Le patrouilleur « La Glorieuse » a effectué deux escales de routine dont une, à Wallis et une, à Futuna du jeudi 13 décembre 9h00 au lundi 17 décembre 2018 9h00.

La population de Wallis a été invitée à venir visiter le bâtiment de la Marine Nationale le :

- Samedi 15 décembre de 14h à 16h ;
- Dimanche 16 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Le Préfet Jean-Francis TREFFEL a été nommé Préfet de Mayenne au 07 janvier 2019



Monsieur Jean-Francis TREFFEL, Préfet, Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna a été nommé en Conseil des ministres du mercredi 19 décembre 2018, Préfet de la Mayenne, en France Métropolitaine.

Il était en fonction à Mata-Utu depuis le 28 février 2017, il prendra ses fonctions à Laval le lundi 07 janvier 2019.

Arbre de Noël de l'Administration supérieure 2018

Le traditionnel arbre de Noël organisé pour les enfants du personnel de l'Administration supérieure, des services du Territoire et de l'État a été organisé le mercredi 19 décembre 2018 sur le site de Kafika.

A l'occasion de cet événement, de nombreuses animations ont été proposées à partir de 14h00.

Au programme :

- Atelier de maquillage par "les toiles du soleil"
- Activités proposées par le "Paradis de Noël"
- Animations de l'association "Ta'ofi faiva"
- Atelier de tressage et compositions florales de Noël
- Structure gonflable et barbe à papa
- Distribution des cadeaux et bonbons par le père Noël
- Goûter de Noël

Une ambiance festive remarquée lors de ce bel arbre de Noël 2018.

Très belles fêtes de Noël et de fin d'année à tous !



Cocktail de départ du Préfet, Jean-Francis TREFFEL

A l'occasion de la fin de son séjour, Monsieur Jean-Francis TREFFEL, Préfet, Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna, a offert un cocktail de départ qui s'est tenu à la Résidence, le jeudi 27 décembre 2018 à partir de 11h00.

Les autorités coutumières, le Président de l'Assemblée territoriale, les chefs d'entreprises, les chefs de services et certains agents de l'État et du Territoire ont répondu présents à son invitation.



N° 08-2018
Décembre 2018

Retour en images du repas de fin d'année de l'Administration supérieure

